



INITIATIVE APPUYER LES COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA

Appel de candidatures – Comité de sélection chargé de l'examen des demandes de subvention présentées à l'initiative Appuyer les communautés noires du Canada (IACNC)

Tropicana Community Services (Tropicana) invite les personnes de toutes les régions du Canada (à l'exception de la province de Québec) qui souhaitent devenir membres du comité de sélection de l'initiative Appuyer les communautés noires du Canada à poser leur candidature. Les comités de sélection seront chargés d'évaluer les propositions reçues de la part d'organismes à but non lucratif dirigés par des Noirs en vue de renforcer les capacités des organismes canadiens locaux œuvrant auprès des Noirs, et de présenter des recommandations à Tropicana concernant les subventions. Les membres des comités seront chargés d'examiner les demandes de subvention reçues des organismes situés dans leur région respective. Les régions sont les suivantes :

- Région de l'Atlantique : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve

- Région du Centre : Ontario
- Région de l'Ouest : Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique

Les membres du comité de sélection chargé de l'examen des demandes de subventions seront tenus de participer à une séance d'orientation virtuelle, dont la date sera fixée ultérieurement. Les membres du comité pourront également participer en personne à des réunions du comité de sélection, au besoin. Pour poser votre candidature, veuillez remplir le formulaire qui se trouve [ICI](#) et nous le faire parvenir avant le 12 novembre 2021, 17 h. Pour toute question concernant le processus de mise en candidature ou les critères de sélection, envoyer un courriel à SBCCI@tropicanacommunity.org.

Initiative Appuyer les communautés noires du Canada (IACNC)

L'initiative Appuyer les communautés noires du Canada (IACNC), relevant du gouvernement fédéral et mise en œuvre par l'intermédiaire d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), a pour but d'aider les organismes locaux sans but lucratif œuvrant auprès des communautés noires du Canada à renforcer leurs capacités. L'initiative vise l'atteinte des objectifs spécifiques suivants par le recours à un modèle de prestation intermédiaire :

- a. Fournir un financement au moyen d'un processus équitable et transparent, et aider les organismes œuvrant auprès des communautés noires du Canada

(à l'exception du Québec) à accroître leurs capacités organisationnelles dans les domaines suivants :

- Accroître l'accès à des fonds provenant d'un plus large éventail de sources de financement
- Renforcer la gouvernance organisationnelle afin d'assurer une plus grande stabilité organisationnelle
- Améliorer les fonctions de planification et de surveillance, en portant une attention particulière aux éléments suivants : leadership

et intendance, communication et transparence, et croissance et apprentissage continus.

- b. Soutenir l'organisme financé et collaborer avec l'organisme partenaire pour accroître la capacité des organismes de la communauté noire et ainsi renforcer la vitalité du secteur et les capacités communautaires.
- c. Avoir conscience de la diversité des communautés noires et veiller à toutes les inclure.

Tâches et responsabilités des membres

1. Les membres du comité de sélection chargé de l'examen des demandes de subventions doivent effectuer les tâches suivantes :
 - Examiner les demandes soumises par les organismes admissibles dans les régions concernées.
 - Recommander les montants de subvention à accorder aux propositions examinées en fonction des critères, des lignes directrices et du processus d'évaluation définis par Tropicana Community Services.
2. Utiliser le formulaire fourni servant à noter les forces et les faiblesses de chaque projet leur étant attribué. Ces notes serviront de point de départ pour discuter des projets lors des rencontres du comité.
3. Pour les projets qui se rendront probablement à l'étape du financement, déterminer un montant de subvention en fonction de l'examen du projet.
4. Tous les membres ont les obligations suivantes :
 - Bien comprendre le mandat, la vision et la mission de Tropicana et y adhérer.
 - Avoir une bonne compréhension de ce que sont le racisme anti-noir et le racisme systémique ainsi que leurs effets sur les ONG et les organismes sans but lucratif dirigés par des personnes noires au Canada.
 - Appliquer les critères de Tropicana et émettre des recommandations de manière équitable et impartiale.
 - Comprendre les obstacles auxquels se heurtent les ONG, les organismes sans but lucratif et les organisations dirigés par des personnes noires en raison du racisme systémique et des effets de la COVID-19.

- Pouvoir s'appuyer sur une connaissance et une expérience des organisations communautaires, du bénévolat et du développement communautaire.
- Protéger et préserver la confidentialité de toutes les questions soulevées devant le comité de sélection.
- Respecter la vie privée des autres membres du comité et accepter de ne pas divulguer les renseignements ou les points de vue exprimés lors des réunions.
- S'abstenir de recommander un projet à l'égard duquel le membre est en position de conflit d'intérêts. Les membres du comité sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts réel ou perçu.
- Veiller à ce que les recommandations présentées soient équitables et impartiales.
- Ne pas discuter des affaires du comité de sélection avec des personnes qui n'en font pas partie.
- Ne pas divulguer de renseignements obtenus dans le cadre du travail du comité de sélection.
- Se comporter de façon à appuyer l'intégrité et la crédibilité de l'IACNC.
- Se préparer aux réunions et y participer pleinement.

Portée

Les comités de sélection auront les fonctions suivantes :

- a. Examiner les demandes présentées dans le cadre du programme de subventions.
- b. Présenter des recommandations quant à la répartition des fonds entre les demandes aux fins d'approbation par Tropicana.

Composition des comités

Chaque comité de sélection sera composé de dix membres. Les membres seront sélectionnés de manière à inclure divers points de vue, notamment en fonction des facteurs suivants :

- Diversité géographique et ethnoculturelle;
- Âge et genre;
- Expérience dans divers secteurs;
- Connaissance des communautés.

Nomination des membres

Les membres seront sélectionnés et nommés aux différents comités de sélection par Tropicana Community Services.

Mandat

- a. Les membres seront nommés pour un mandat d'un an, qui commencera en octobre 2021 et prendra fin en octobre 2022.
- b. Ce mandat pourra être reconduit deux fois pour une durée supplémentaire d'un an chaque fois, la durée maximale du mandat étant de trois ans.

Qualifications des membres des comités

- Les membres doivent résider au Canada.
- Le bilinguisme est un atout.
- Avoir déjà examiné des dossiers ou alloué des subventions, une expérience de gestion d'un organisme sans but lucratif dirigé par des personnes noires sont des atouts.
- Connaître les difficultés que rencontrent les communautés noires et les organismes de leur région.
- Connaître les possibilités et les questions locales, régionales ou provinciales.
- Les membres chargés d'examiner les demandes provenant des régions de l'Atlantique, du Centre ou de l'Ouest doivent résider dans l'une de ces régions.

Rémunération

- Les membres des comités de sélection agissent à titre bénévole et ne recevront aucune rémunération de la part de Tropicana pour leur participation à un comité de sélection.
- Les frais de déplacement, de séjour et de repas engagés par les membres des comités de sélection pour assister aux réunions leur seront remboursés, conformément à la politique sur les frais de Tropicana.

Réunions

Fréquence : Les réunions du comité de sélection auront lieu en fonction des besoins et un avis adéquat sera donné à l'avance. Les candidats retenus doivent évaluer leur implication à 25 heures environ.

Format : les réunions se tiendront virtuellement ou en personne (selon le nombre de demandes).

Consensus

Dans la mesure du possible, les comités de sélection s'efforceront de parvenir à un consensus. En l'absence d'un consensus, un simple vote à la majorité sera exécuté.

Rapports

Les sujets de discussion et les recommandations seront intégralement consignés dans les comptes rendus des réunions. Les comités de sélection présenteront des recommandations de financement à Tropicana aux fins d'approbation et de décision définitive.

Soutien au comité

L'équipe du projet Tropicana fournira un soutien administratif aux comités de sélection, notamment en ce qui concerne les aspects suivants :

- Orientation et rôle des membres du comité;
- Préparation de l'ordre du jour des réunions;
- Préparation des comptes rendus de réunion;
- Distribution des ordres du jour, des comptes rendus et des demandes;
- Organisation des réunions;
- Animation des réunions des comités;
- Conseils techniques concernant les critères du programme et les processus de sélection;
- Communications périodiques, y compris notification des décisions de Tropicana, mises à jour des annonces de financement, etc.